

La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN

Lizher ar c'hannad



n° 42

Édito - Rak-ger

La pratique du sport : une activité économique et sociale



Lors de mes déplacements sur le territoire, je rencontre fréquemment les acteurs du monde associatif sportif. Il s'agit surtout de bénévoles, mais aussi de plus en plus de personnes salariées. Ce secteur crée de l'emploi, pour répondre à la croissance du nombre de pratiquants et au besoin de recruter des encadrants diplômés.

L'activité sportive pensée comme une activité de loisir est devenue une activité économique à part entière. L'analyse des enjeux autour de ces activités mérite que l'on dépoussièrera nos visions catégorielles.

Le sport, dans notre société du XXI^e siècle, est bien plus qu'une simple activité de détente, c'est également une activité qui structure les relations sociales. C'est un lieu où l'on se rencontre au-delà de l'aspect purement sportif.

Le milieu sportif engendre en plus une dynamique assez exceptionnelle. On le voit par le support publicitaire incontournable qui va des soutiens de proximité aux équipes locales, jusqu'aux budgets faramineux du sport de haut niveau.

Le sport contribue aujourd'hui à cette circulation fluide et naturelle de nos valeurs. Il est donc fondamental de lui apporter le soutien qu'il mérite tant il irrigue de ses valeurs nos comportements sociaux.

Dans notre territoire, les municipalités ne rechignent pas à mettre à disposition des clubs sportifs des équipements adaptés. Par contre la prise en compte des réalités de l'activité bénévole ou interviennent des milliers de personnes contribuant au grand travail d'éducation nationale mériterait une valorisation nouvelle. L'homme étant un animal social, le bénévole qui sommeille en chacun de nous a besoin de reconnaissance politique et sociétale pour offrir de son temps libre et se réaliser pleinement.

A galon ganeoc'h
Jean-Luc Bleunven

Vie locale – Buhez ar vro



Association militante encourageant les déplacements actifs à Brest, et plus largement dans le Pays de Brest, BaPaV propose de nombreuses activités autour du **vélo et de la marche à pied** : un atelier participatif de **réparation** de vélos, une **vélo-école** pour apprendre à faire du vélo et à circuler en ville, du **marquage** de vélos pour lutter contre le

vol, du **prêt** de vélos et de vélos à **assistance électrique**, ainsi que diverses actions de **sensibilisation** dans les entreprises et les établissements scolaires pour amener tout un chacun à adopter un mode de transport actif (accompagnement de pédibus, vélobus, diagnostic mobilité...).

Deux dates sont à mettre dans votre agenda. Le **samedi 28 janvier**, en partenariat avec la monnaie locale Héol, nous organisons **une balade, un picnic et des ateliers thématiques**. Le **samedi 4 mars**, date de notre assemblée générale, nous ferons une **grande vélorution** (manifestation festive à vélo) en fin de journée. Retrouvez toute l'actu sur www.bapav.org

> Janvier 2017

> Brèves – Titouroù

- Le mardi 6 décembre, les députés ont définitivement adopté **le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017**. Ce texte met en évidence la cohérence de la politique gouvernementale puisqu'après quatre années d'amélioration des comptes, **le régime général de la sécurité sociale sera quasi à l'équilibre, pour la première fois depuis 2001**. En 2017, trois branches sur quatre seront redressées durablement.
- J'ai cosigné la **proposition de loi relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles et au développement du biocontrôle** (voir article au verso).
- J'ai également cosigné la proposition de résolution, présentée par Elisabeth Guigou, sur **la reconnaissance et la poursuite des crimes perpétrés en Syrie et en Irak, et sur l'accès des populations civiles à l'aide humanitaire**.

En circonscription au cours du mois :

- ✓ Le 3 décembre, j'ai visité **l'école publique de Bourg-Blanc** qui a bénéficié de la réserve parlementaire pour l'achat de vidéoprojecteurs.
- ✓ Le 9 décembre, j'ai assisté à la remise des prix du **concours d'oeuvres ayant trait à la laïcité, au collège Vincent Daubié à Plouzané**.
- ✓ Le 16 décembre, j'ai mangé à **la Cantoche rue Jean Jaurès à Brest**, en compagnie d'une délégation d'élus de Recouvrance.
- ✓ En décembre j'étais présent aux **inaugurations** suivantes :
 - extension de **l'Hostellerie au Conquet**,
 - **nouveaux vitraux de la chapelle Saint-Jaoua à Plouvien**, financés en partie par la réserve parlementaire,
 - **logements collectifs Habitat 29 à Plabennec**,
 - **place et œuvre d'art en hommage à Alphonse Arzel à Ploudalmézeau**.
- ✓ J'ai par ailleurs participé à de nombreuses assemblées générales et cérémonies de vœux pour l'année 2017. Ce fut l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs du territoire.

JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Préserver les surfaces de terres agricoles et réguler le marché du foncier sont deux éléments essentiels de la politique agricole. Notre région est particulièrement touchée par la diminution des surfaces agricoles du fait de la périurbanisation de nos zones rurales, et par un marché foncier qui devient parfois spéculatif. Voir [un article à ce sujet](#) sur mon blog.

Protection et encadrement du foncier agricole

Je m'investis depuis plusieurs années pour la protection et l'encadrement du foncier agricole. En 2014, j'ai soutenu dans l'hémicycle le projet de loi pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (voir mon intervention [ici](#)) qui a mis en œuvre **une nouvelle politique foncière favorisant l'installation et la préservation de l'espace agricole.** Aujourd'hui, cette loi et la nouvelle PAC ont créé **une dynamique de transparence**, par la modernisation du contrôle des structures, la détection de montages abusifs et le renforcement du rôle des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).



Malheureusement, des pratiques de contournements de la réglementation subsistent, permettant à certains de spéculer sur le marché foncier. Il faut empêcher ces pratiques, pour protéger les agriculteurs des spéculations et de cette course à l'agrandissement. **J'ai donc cosigné la proposition de loi de Dominique Potier relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles.** Elle reprend précisément les dispositions introduites dans la loi Sapin 2 par la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, enrichies lors des navettes avec le Sénat. Elle vise à répondre à un besoin de transparence du marché foncier agricole français et à empêcher les acheteurs de court-circuiter l'action des SAFER. Le deuxième volet de cette loi a pour objectif de renforcer, sur le plan juridique, l'usage des produits de biocontrôle. Cette proposition de loi sera défendue dans l'hémicycle ce mercredi 18 janvier à 21h30.



Cette loi vise à mettre fin aux dérives existantes. Cependant, nous devons être conscients que, face au phénomène mondial de l'accaparement des terres et à la multiplication des aléas climatiques et économiques, cette initiative n'est pas suffisante. La priorité pour la prochaine législature doit être l'avenir de notre agriculture par l'élaboration d'une grande loi foncière, et par la construction d'un vrai plan de transition vers un modèle agro-écologique.

Questions écrites - Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- **le manque de places en instituts médico-éducatifs (IME)** (Affaires sociales et Santé), [voir la QE n° 101448](#).

Le Gouvernement a répondu :

- **à ma question sur la décision d'imposer un contrôle technique à la revente pour les deux-roues motorisés** (Environnement, Énergie et Mer), [voir la QE n° 96279](#).

Les questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

À venir – Dizale

Durant le mois de janvier je participerai encore à de nombreuses cérémonies des vœux.

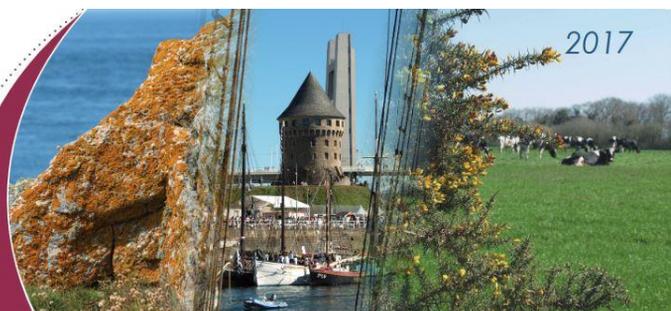
J'interviendrai sur l'évolution nécessaire de la loi littoral, le 27 janvier à la faculté de droit à Brest, lors du colloque organisé à l'occasion des 30 ans de la loi littoral.

Jean-Luc Bleunven

Député de Brest Abers Iroise
Kannad Goueled Leon



et son équipe
hag e skipailh



vous présentent, ainsi qu'à votre famille et à vos proches, leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

a ginnig deoc'h ha d'ho familh leun a startjenn ha levez evit ar bloavezh nevez.



Les permanences

- Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.
- Prochaine permanence décentralisée : **vendredi 3 février** à la mairie de quartier de Saint-Pierre à Brest.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

